

MAIRIE d'ARREAU

Conseil municipal du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 21 avril 2026.

PRESENTS:

Philippe CARRERE, Maire, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, Kate MARIE CROCKER, Joëlle GARCES, adjoints.

Béatrice BRABANT, Agnès LATAPIE, Christian GENIEZ, Anne-Laure JEAN BAPTISTE.

ABSENTS EXCUSES

Sylvie BIRABEN procuration à Marc CAUMONT

Jean-Baptiste GRANGE procuration à Christian GENIEZ

Éric DELCASSO procuration à Kate MARIE

Raphael BENOIT procuration à Philippe CARRERE

Jean-Laurent PEREZ

Céline FRECHOU

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Agnès LATAPIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **20 mars 2026**.

Le compte rendu du conseil municipal du **20 mars 2026** est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

(30-2026)

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de voter les subventions aux associations avant le vote du budget principal de la commune.

DENOMINATION	MONTANT
PECHE	1 000 €
ARCAL	4 500 €
FESTICIMES	6 000 €
LOISIRS AMITIES	1 000 €
COS	1 000 €
MISSION LOCALE	500 €
POSE TON CARTABLE	500 €
FNACA	200 €
AUROISE	32 000 €
LE PARVIS	4 000 €
ETH CARTEL D'ARREAU	1 500 €
VTT AURE	300 €
TOTAL	52 500 €

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 065-216500314-20260427-30_2026-DE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés valide la répartition présentée dans le tableau ci-dessus et s'engage à inscrire le montant correspondant (52 500 €) au budget 2026.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau